

Compte-rendu du Conseil d'Administration du BCMPE 11 octobre 2010

1. Point sur les inscriptions :

A ce jour : 376 licences dont 83 nouvelles et 187 cartes d'accès souscrites.

On ne constate que 10 départs la plupart du temps justifiés par des changements de situations ou des contraintes de compétition.

2. Rapport d'activité des responsables :

- Tournois du Mardi : après débats relatifs à l'expérimentation de l'installation directe des participants aux tables non réservées par Internet, il est décidé de maintenir l'ancienne formule (enregistrement à l'accueil) ; par ailleurs, vu la participation croissante (3 x 16 tables), Jean-Pierre demande l'appui d'un arbitre supplémentaire : Anne et Michel seront présents en alternance,
- Bertrand informe que l'installation du timer en libre service est en cours et que SBI expérimente les bridgemates en compétition sur le nouveau logiciel Magic Contest ; une nouvelle imprimante remplace l'ancienne Brother défectueuse : elle sera accessible depuis les deux ordinateurs ;
L'imprimante «jet d'encre couleur» achetée par Jean-Pierre et Anne-Marie sera laissée à demeure à l'accueil : cela leur rend service ainsi qu'au Club.
- L'école de bridge a repris structurée au sein du Club BCMPE en 3 niveaux,
- Christian informe que 40 équipes sont constituées en Interclub : 8 D1, 17 D2, 8 D3 et 7 D4 soit le même chiffre que l'année dernière.
- Anne fait part d'une nouvelle réunion qu'elle a eu avec le Président du Comité de Guyenne au sujet du projet de convention sur la répartition des charges de la MDB.

3. Point sur le tournoi des « Couche-tôt » :

Tout en maintenant le côté convivial de la formule, Christian interviendra si trop de laisser aller est constaté en deuxième mi-temps pour satisfaire une critique sur l'ambiance parfois bruyante.

Le jeudi 21 octobre sera essayé un aménagement de la formule de restauration : plat principal et salade en mi-temps, dessert en fin de deuxième mi-temps : Anne négocie avec SBI.

Constatant les autres Jeudi que ce sont toujours les mêmes bénévoles qui apportent les gâteaux, on revient à la formule «de base» : tournois de régularité sans accompagnements.

4. Point sur le tournoi des nouveaux licenciés :

Le Club a pu réunir 8 tables au tournoi simultané organisé par la FFB ; 14 nouveaux licenciés ont été enregistrés.

5. Point sur les tournois du mardi : (voir le point 2 ci-dessus)

6. Point sur la Comptabilité analytique :

Il vaut mieux parler de « **Comptabilité budgétaire** » car le dispositif mis en place par Monique et Bertrand dans la comptabilité « Ciel » a pour but le rapprochement permanent des charges et recettes réalisées par rapport aux prévisions votées en Assemblée Générale de juin 2010.

Monique a remis à chacun l'état produit par le logiciel avec des chiffres réels arrêtés à Septembre : cet état, dûment actualisé, sera examiné a minima aux CA de janvier et avril pour éviter tout débordement du budget.

7. Organisation du Téléthon :

Il est fixé au 3 décembre 2011 et sera organisé par Marie-Christine et Catherine.

8. Accueil des équipes d'interclub :

En D3 et D4 les équipes d'interclubs se rencontrent dans les Club de l'équipe invitante. L'année dernière, des consommations étaient offertes au bar SBI ; Monique est chargée d'en déterminer le coût dans l'exercice précédent : on décidera au prochain bureau si cette facilité peut être reconduite dans le cadre de la rigueur budgétaire accrue.

9. Questions diverses :

- Anne demande que le numéro mensuel du « Bridgeur » souscrit par le Club demeure en libre service au Bureau : on étudiera les modalités pratiques de prêt avec Brigitte, responsable de la Bibliothèque, absente excusée à la réunion.

Bertrand JOUBERT
Rapporteur en l'absence de Brigitte DELACOSTE